



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 26753

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet de l'avenir du système français des retraites. Il a été annoncé à l'Assemblée nationale le 2 mars 1999 qu'après la phase de diagnostic du rapport du commissaire général du Plan, le Gouvernement entrera dans un processus de dialogue et qu'ensuite les décisions seront annoncées. Les experts ont d'ores et déjà estimé que le système actuel des retraites connaîtra un bouleversement dès 2005 (choc démographique et augmentation de l'espérance de vie de nos concitoyens). Aussi, il souhaiterait connaître les différents moyens d'action sur lesquels le Gouvernement compte s'appuyer pour pérenniser le système actuel des retraites.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26753

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1513